

Jeudi 9 février 2023 — 14h/17h30

**Faculté de droit et des sciences
politiques — Amphi A**

Journée de promotion de la thèse

**Inscription gratuite mais obligatoire
irdp@univ-nantes.fr**

 **Faculté de droit
et des sciences politiques**
Pôle Sociétés



Journée de promotion de la thèse

Jeudi 9 février 2023

Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes

14h. **Mot d'accueil** : Vanessa Bordas, docteur, enseignante contractuelle IRDP

14h05. **Propos introductifs** : Mylène Le Roux, Professeur et Directrice de l'École doctorale

I. La thèse : la recherche, l'enseignement, les financements

Introduction et animation par Audrey Lebois, maître de conférences HDR

14h15. **L'intégration d'une équipe de recherche** : Audrey Lebois, maître de conférences HDR et directrice adjointe de l'IRDP

14h30. **Présentation de la thèse en droit et du doctorat** : Kevin Jourdain, doctorant IRDP

14h45. **Enseigner pendant la thèse** : Nour Dalla, doctorante DCS

15h00. **Les séjours de recherche à l'étranger** : Michalina Kowala, PhD student, Adam Mickiewicz University in Poznań, Pologne

15h15. **Table ronde : La thèse, ses financements et les différents statuts des doctorants**

- Le financement personnel et le contrat doctoral : Rozenn Guyonvarch, doctorante IRDP
- Le financement région : Margo Villeroy, doctorante CDMO
- Le statut d'Ater : Thomas Blangis, doctorant IRDP
- La convention Cifre : Thomas Prigent, doctorant DCS

II. L'après-thèse : soutenance, valorisation et débouchés

Introduction et animation par Fanny Garcia, maître de conférences

16h. **Soutenance et valorisation de la thèse** : Martial Nicolas, maître de conférences

16h15 : **L'apport de la thèse en milieu professionnel** : Bertrand Laronze, avocat et Amaury Ballester, diplômé notaire, CAPA et HEC Paris

16h45. **La qualification aux fonctions de maître de conférences et le recrutement** : Guillaume Sansone, maître de conférences

17h. **Le professorat et l'agrégation** : Valérie Pironon, Professeur et ancien membre du jury du concours national d'agrégation en droit privé

17h15. **Questions du public**

17h30. **Échanges conviviaux avec les participants autour d'un café**